Ensemble pour un accompagnement précoce

Référence aidance Québec









COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

Référence aidance Québec : enfin un outil pour référer au plus vite les personnes proches aidantes

Montréal, le 8 décembre 2021 • Identifier et référer les personnes proches aidantes d'aînés sera désormais plus simple et plus rapide pour les professionnels (les) de la santé. Référence aidance Québec, un nouvel outil porté par le gouvernement du Québec, l'Appui pour les proches aidants et la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, est lancé ce mercredi 8 décembre.

Tous ensembles, pour un accompagnement précoce

Les meilleures pratiques recommandent une orientation rapide des aidantes et aidants et de leurs aidés(es) vers les services répondant à leurs besoins. Or, les personnes proches aidantes ne ressentent pas toujours le besoin de demander du soutien, surtout en début de parcours et courent le risque de s'épuiser. Dans cet objectif, **Référence aidance Québec met à la disposition des professionnels(les) au contact des personnes proches aidantes un nouvel outil de référencement en ligne:** referenceaidancequebec.ca

Ce dispositif permet un accompagnement rapide des personnes proches aidantes peu importe où elles se trouvent dans leur parcours.

« Avec Référence aidance Québec, le but est d'intervenir rapidement, au début du parcours, avant que la personne proche aidante ne soit trop fatiguée. Il s'agit de l'aider à préserver sa qualité de vie, notamment en parlant à un conseiller ou une conseillère spécialisé(e). Elle pourra ainsi être écoutée, obtenir de l'information, être référée à des organismes... », présente Guillaume Joseph, directeur général de l'Appui pour les proches aidants.

« La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer est ravie de ce nouvel outil. Cela permettra aux Sociétés Alzheimer régionales d'offrir un soutien précoce aux proches aidants de personnes atteintes de troubles neurocognitifs. La personne proche aidante pourra ainsi bénéficier de soutien, de formation et d'un répit de qualité pour pouvoir accompagner au mieux son proche atteint. De plus, un accompagnement précoce est nécessaire pour permettre aux personnes atteintes de demeurer à domicile le plus longtemps possible, de maintenir leur autonomie et d'avoir accès à des stratégies de stimulation qui favorisent le maintien de leur qualité de vie » déclare Sylvie Grenier, directrice générale de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer.

À qui l'outil est-il destiné?

Porté par le Gouvernement du Québec, l'Appui pour les proches aidants et la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, le site Référence aidance Québec s'adresse aux professionnels (les) du réseau de la santé en contact des personnes proches aidantes d'aînés. Ces dernières fournissent, sans rémunération, de l'accompagnement ou des soins à un ou des proches en perte d'autonomie, que ce soit un membre de leur famille ou non, un père vivant avec la maladie d'Alzheimer, une voisine atteinte du cancer, une conjointe vivant avec la maladie de Parkinson...

Ensemble pour un accompagnement précoce

Référence aidance Québec





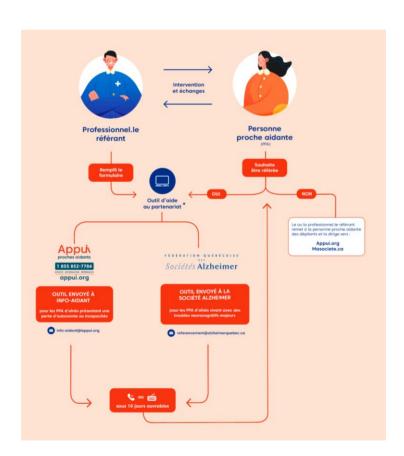




Qu'apporte cet outil aux professionnels(les) et aux personnes proches aidantes?

Cet outil simple d'utilisation facilite le référencement des personnes proches aidantes et leur permet ainsi d'accéder plus rapidement au soutien dont elles pourraient avoir besoin. Avec l'accord de la personne proche aidante, le membre du réseau de la santé (médecin, travailleur ou travailleur(se) social(e), infirmière...) remplit un court formulaire sur referenceaidancequebec.ca pour référer la personne proche aidante à des experts(es) qui seront à son écoute et pourront la guider vers des solutions adaptées. La personne référée est contactée dans un délai de 10 jours ouvrables par des conseillères et conseillers professionnelles d'Info-aidant, un service de l'Appui pour les proches aidants, ou d'une Société Alzheimer.

« Nous sommes ravis de ce site web qui permettra aux professionnels de la santé et des services sociaux de référer les personnes proches aidantes de façon uniforme, rapide et sécuritaire vers la Société Alzheimer de leur région et la ligne Info-aidant de l'Appui. Les professionnels ont un rôle à jouer pour aider les personnes proches aidantes à obtenir de l'information, des services de soutien, et de la formation », affirme Dr Paolo Vitali MD, PhD, FRCPC, Neurologiste - Neuropsychologue, au Centre de recherche de l'Université McGill, à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et assistant Professeur au Département de neurologie et de neurochirurgie de la Faculté de médecine de l'Université McGill.



Alors que le gouvernement a fait du soutien aux personnes proches aidantes une de ses priorités, Référence aidance Québec s'inscrit dans la lignée de la Loi visant à reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes.

Ensemble pour un accompagnement précoce

Référence aidance Québec









À propos de l'Appui

Fondé en 2009, <u>l'Appui pour les proches aidants</u> est un organisme à but non lucratif financé par le gouvernement du Québec. Son mandat principal consiste à soutenir le déploiement de services de répit, de formation et de soutien psychosocial, par le financement des organismes présents dans les milieux, et ce, à l'échelle du Québec. L'Appui propose aussi un service professionnel, Info-aidant, qui apporte écoute, information et références aux proches aidants et aux professionnels. Il est confidentiel et gratuit.

À propos de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer

La FQSA, <u>Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer</u>, porte-parole provincial des 20 Sociétés Alzheimer du Québec, représente, soutient et défend les droits des 153 000 Québécois atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif majeur. De plus, elle sensibilise le grand public aux conséquences de ces maladies tout en contribuant à la recherche sur leurs causes et leurs traitements.

Le gouvernement du Québec

Le soutien aux personnes proches aidantes (PPA) est une priorité pour le gouvernement du Québec. À cet effet, le 28 octobre 2020, la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes a été sanctionnée. De cette loi découle, une politique nationale pour les personnes proches aidantes, adoptée en avril 2021. Cette politique s'articule autour d'orientations en lien avec l'évaluation et l'accompagnement des PPA qui doivent se déployer en concertation et partenariat avec les organismes du milieu. L'entente de partenariat qui a été conclue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) et l'Appui pour les proches aidants représente une action structurante pour les PPA. Inscrite au plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes, déposé en octobre 2021, la mise en place de l'outil de repérage et de référencement des PPA, Référence aidance Québec est une mesure qui vise à faciliter le parcours des PPA dans l'offre de services disponibles dans les réseaux locaux de services. Cet outil a comme objectif d'améliorer l'accessibilité et la continuité des soins et services. Celui-ci favorisera également une plus grande complémentarité entre les services du réseau de la santé et des services sociaux et ceux qu'offrent les différents partenaires des réseaux territoriaux de services.

À propos de Référence aidance Québec

Lancé en décembre 2021, Référence aidance Québec est un outil en ligne disponible partout au Québec, qui permet aux professionnels(les) de la santé de référer les personnes proches aidantes d'aînés à l'Appui pour les proches aidants ou à une Société Alzheimer. Il découle de plusieurs ententes de collaboration et de référencement entre le gouvernement du Québec, l'Appui pour les proches aidants et la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer.

- 30 -

Contacts:

Appui pour les proches aidants	Gouvernement du Québec	Fédération québécoise des Sociétés
Stéphanie Charette		Alzheimer
Directrice des communications	medias@msss.gouv.qc.ca	Laure Barnouin
et relations publiques		Directrice des communications
		et relations publiques
Charettes@lappui.org		
<u>(514) 213-1941</u>		<u>Ibarnouin@alzheimerquebec.ca</u>
		(514) 929-9042